

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**

Secrétaire : Régis VAULLERIN

**Ordre du jour** :

- Présentation du projet vidéo protection
- Job d'été
- Point sur le projet Cantine/Garderie
- Point sur le projet Ages et Vies
- Point sur le comice agricole
- Point sur la journée citoyenne de 22/04
- Point sur la soirée du 13 juillet
- Questions diverses

- **Présents** : Gilles BENOIT, Yolaine LAUGERAT, Olivier DE BRIE, Angélique HUET, Claudine CHEMIERE, Ludovic MAHÉ, Denis PEAUDECERF, Marie CALURAUD, Dominique PERRAGUIN, Germaine DE BENGY, Jean-Baptiste QUINDROIT, Anita GUINARD-AKRETCHE, Régis VAULLERIN, Françoise JACQUET, Pascal RENARD, Chrystèl GOND.
- **Absents** : Marie-Alvina SKURA,
- **Absents avec pouvoirs** : Régis MENNESSIER pouvoir à Régis VAULLERIN  
Anita GUINARD-AKRETCHE pouvoir à Claudine CHEMIERE  
Sébastien CHABOT pouvoir à Jean-Baptiste QUINDROIT

**Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour**

- Suite appel d'offre-Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie rue des Plantes

**L'ensemble du Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 mars 2023**

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte-rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➤ **Présentation du projet vidéo protection**

Le projet de vidéo protection est présenté suite à une étude antérieure, 5 points stratégiques de la commune ont été validés par la gendarmerie.

Le montant de cette opération s'élève à 20 000,00 € et est subventionnable à hauteur de 50 %.

Après avoir délibéré le conseil adopte le projet avec 15 voix pour et 3 abstentions

➤ **Job d'été**

Le job d'été est reconduit avec les mêmes critères : permis de conduire et priorité aux jeunes du village.

➤ **Point sur le projet cantine/Garderie**

Monsieur le Maire présente l'avancé

Le projet avance avec un changement d'architecte, l'ancien ayant quitté le cabinet. L'implantation des différents modules est en cours de finalisation.

➤ **Point sur le projet Ages et Vies**

Monsieur le Maire présente le projet, Ages et Vie prenant en compte nos remarques,

- déplacement de l'implantation du câble haute tension est pris en charge par ENEDIS
- la voirie entre la raquette et le futur parking sera à la charge de la commune
- La parcelle sera vendue 35 000,00 € pour environ 3 000 m<sup>2</sup>.

La vente ne sera réalisée qu'après validation des différentes certifications et accréditations.

**Après avoir délibéré le conseil à l'unanimité adopte le projet**

➤ **Point sur le comice agricole**

L'équipe de démarcheurs a sollicité 22 entreprises et collecté 3 390,00 € de partenariat à ce jour.

Le Bal de l'élection de la Reine du comice aura lieu le 10 juin à Saint Martin d'Auxigny.

Pascal RENARD sera le photographe officiel

➤ **Point sur la journée citoyenne du 22/04**

La journée citoyenne aura lieu le 22 avril. Rendez-vous à 9h à la Mairie

➤ **Point sur la soirée du 13 juillet**

Organisation du 13 juillet :

L'apéritif républicain est confirmé, la soirée est encore à définir.

➤ **Aménagement de la rue des plantes**

Suite à l'analyse des propositions de 5 entreprises,

Le cabinet ICA nous propose de retenir l'offre de TPB pour un montant de 127 978.25 HT, comprenant la tranche fixe et les 2 tranches optionnelles.

Les travaux ne seront réalisés qu'après confirmation de l'obtention de la subvention DETR.

Après avoir délibéré Monsieur le Maire demande de se prononcer sur l'adoption du projet.

Jean Baptiste QUINDROIT ne prend pas part au vote.

**Après avoir délibéré le conseil à l'unanimité adopte le projet**

➤ **Questions diverses**

Installation d'un jeu d'enfant (labyrinthe) dans le jardin de la Mairie pour un montant de 4 800,00 € HT.

Le fournisseur d'énergie ENI a répondu à la demande d'amortisseur d'énergie à la hauteur de 1 400,00 € mensuel.

Le prochain Conseil municipal est fixé le **jeudi 04 Mai**

La séance est levée à 21H30

Le Secrétaire

Le Maire,

Les Membres

Régis VAULLERIN

Gilles BENOIT

